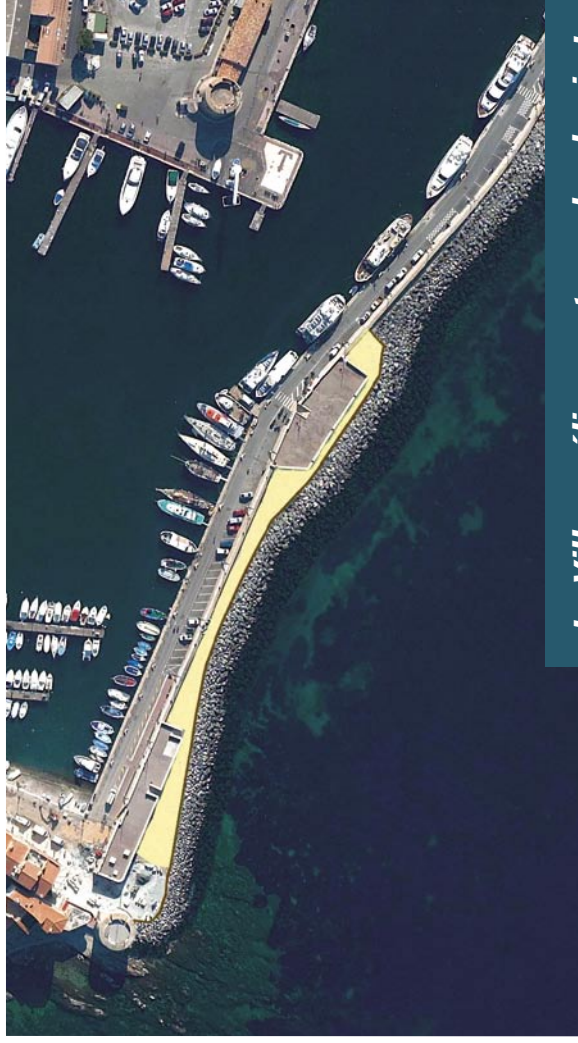


# Réhabilitation du môle Jean-Réveille

- confortement de la carapace avec nouvel enrochement
- aménagement d'une nouvelle promenade côté mer



La Ville améliore votre cadre de vie !



**Maîtrise d'ouvrage :**  
Ville de Saint-Tropez

**Maîtrise d'œuvre :**  
Bureau d'études ICTP  
Saint-Laurent du Var

**Entreprises :**  
Campenon Bernard sud est  
Appia

**Mission SPS :**  
Bureau Véritas

**Début des travaux :**  
Novembre 2009

**Durée des travaux :**  
6 mois

**Budget :**  
2 806 749,66 € TTC



Madame, Monsieur,

L'équipe municipale a entrepris, depuis son arrivée, des travaux importants dans le but d'améliorer votre cadre de vie.

Un nouveau chantier démarre au mois de novembre pour une durée de 6 mois : **la réhabilitation de la carapace du môle Jean-Réveille.**

Ces travaux sont destinés à protéger nos infrastructures portuaires des «larguades» d'est et maintenir en sécurité les bateaux amarrés dans le vieux port. La carapace existante est actuellement sous-dimensionnée, les enrochements glissent et s'affaissent. Il devenait donc urgent de procéder à sa réhabilitation.

Le chantier nous permettra aussi d'aménager, côté mer, un cheminement piéton pour créer **un véritable lieu de promenade.**

Concrètement, les travaux consistent à remodeler et remplacer les enrochements par voie maritime, depuis la tour du Portalet jusqu'à l'ancien phare rouge. L'aménagement de la promenade jusqu'à la «batterie» s'effectuera par voie terrestre.

La réalisation de cette importante opération de réhabilitation va occasionner des nuisances sonores, visuelles et de circulation. Des engins de levage et de manutention importants, grues et pelleuses, vont manipuler **35 000 tonnes de blocs et traiter 1 300 m<sup>2</sup> de promenade.**

En conséquence, pendant la période des travaux, l'accès au môle Jean-Réveille côté mer sera interdit et l'accès aux terrasses de la prud'homie et de la batterie sera restreint suivant l'évolution du chantier.

La ville veillera à ce que tout soit mis en œuvre pour qu'au quotidien, vous subissiez le moins possible la gêne occasionnée par ce chantier.

Jean-Pierre Tuveri,  
maire de Saint-Tropez

***La Ville améliore votre cadre de vie !***